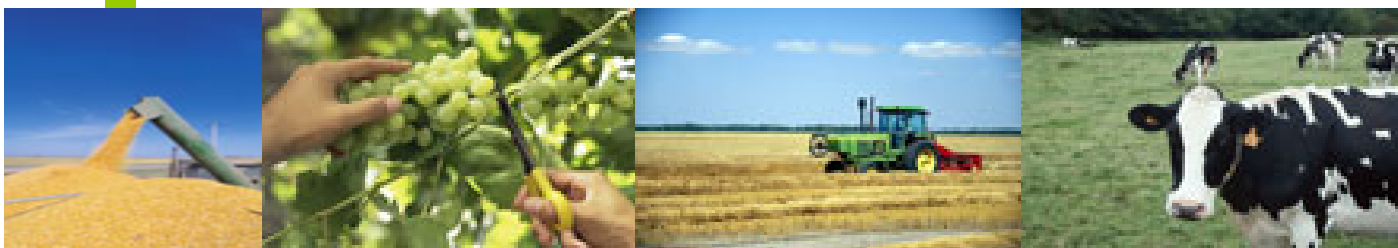


PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION EN INDRE ET LOIRE



COMMENT AIDER LES FEMMES À MIEUX PRÉPARER LEUR AVENIR ?

Le comité régional, en commandant un diagnostic pour le Développement de la Formation sur notre Territoire, a souhaité établir une photographie à un moment donné des besoins en compétences nécessaires pour faire face aux enjeux généraux ou particuliers auxquels nous devons répondre demain. Les comités VIVEA de la région peuvent ainsi, en toute sérénité, affiner et affirmer leurs priorités et avoir un plan de formation le plus en adéquation avec les besoins de demain.

Nous avons souhaité vous réunir aujourd'hui pour évoquer un des leviers apparus dans ce diagnostic et commencer à travailler sur les actions qu'ensemble nous pourrions mettre en place.

Joël LION

Président du comité VIVEA d'Indre et Loire

Les priorités du comité VIVEA d'Indre et Loire

Au regard du diagnostic et de la situation du département

- Développer la formation pour les publics prioritaires.
 - Femmes
 - Jeunes
 - Paysagistes
 - Arboriculteurs
 - Maraichers
- Développer les partenariats, l'analyse de besoin, adapter la formation aux publics : à travers la mise en place de dispositif expérimentaux et les vulgariser aux autres productions.
- Appui au recrutement et la mobilisation.



• **Directeur de la publication :**
Jean-Jacques Loussouarn

• **Responsable éditoriale :**
Cécile Ghiringhelli

• **Rédacteur :**
Julien Tuesta

• **Conception et réalisation :**
Julien Tuesta

• **VIVEA Délégation Centre**
Parc technologique de la
Pardieu
9 allée Pierre de Fermat
63170 AUBIERE
Tél : 04.73.29.47.20
Fax : 04.73.29.47.21
E-mail : contactcentre@vivea.fr

• **Internet : www.vivea.fr**

Le premier axe de travail du comité est donc de développer la formation des femmes. En effet, elles se forment beaucoup moins que les hommes – deux fois moins - et représentent donc un potentiel de développement important pour la formation dans le département.

Pourquoi ce constat ? Sont-elles moins disponibles que les hommes ? y-a-il des freins qui limitent cet accès à la formation professionnelle ? Les stages ne répondent-ils pas à leurs attentes ?

La formation permettrait d'aider les femmes à être reconnues dans l'entreprise et à l'extérieur de l'entreprise.

Historiquement, le travail des femmes dans les exploitations est resté souvent invisible. Leur activité dans les fermes a longtemps été non reconnue et sans statut. Même si d'importants progrès ont été réalisés (statut de conjoint collaborateur), il n'en demeure pas moins que dans l'exploitation agricole, l'agricultrice doit trouver sa place.

S'affirmer dans l'entreprise c'est peut-être gérer un nouvel atelier, créer une nouvelle activité. S'affirmer à l'extérieur de l'entreprise pourrait passer par la prise de responsabilité dans les organisations professionnelles où il y a un réel enjeu lié au renouvellement des responsables.

Développer la formation des femmes peut permettre de créer une dynamique nouvelle, de créer des projets innovants, d'avoir une agriculture encore plus ouverte. Nous pensons que l'avenir de l'agriculture départementale passe en partie par un plus large accès des femmes à la formation.

C'est pourquoi nous vous proposons de travailler aujourd'hui ensemble sur les moyens de développer la formation des femmes en Indre en Loire, à travers deux ateliers.

Maryse Mouru

Vice-Présidente du comité VIVEA
d'Indre et Loire

Atelier 1 :

Quelles actions mettre en place pour favoriser l'accès des femmes à la formation ?

Atelier 2 :

Quelles sont les thématiques de formation à développer pour favoriser l'accès des femmes à la formation ?

La formation des femmes en Indre et Loire

	TOTAL	HOMMES	FEMMES
Nombre de contributeurs	6 344	4 249 (67%)	2 095 (33%)
Age moyen	46,7	45,3	49,6
Nombre de bénéficiaires	833	663 (79,6%)	170 (20,4%)
Age moyen des bénéficiaires	42,6	41,7	46,3
Taux bénéficiaires / contributeurs	13,1%	15,6%	8,1%

LES PISTES D' ACTIONS DEFINIES DANS LES ATELIERS

ADAPTER LES MODALITES DE FORMATION

- Développer les formations à distance
- Adapter les horaires de formation (commencer plus tard et finir plus tôt, individualiser les formations pour que chaque stagiaire puisse participer aux horaires qui lui conviennent)
- Faciliter la garde des enfants en bas âge (nourrice via le service de remplacement, garderie itinérante en campagne...)
- Rechercher des financements pour le remplacement et le faciliter (Service de remplacement, groupements d'employeurs)

ADAPTER LES THEMES DE FORMATION

- Faire une analyse de besoin spécifique
- Adapter les thèmes et contenus aux typologies de femmes (l'agriculture est un choix avec une formation agricole ou sans , ou l'agriculture n'est pas un choix) et à leurs aspirations personnelles (différentes à 25 ans qu'à 50 ans)
- Les formations doivent répondre à leurs projets
- Quelques thèmes:
 - Analyse économique approfondie
 - Techniques (énergies renouvelables, statuts, conduite...)
 - Confiance en soi, communication, relations humaines, accompagnement du changement
 - Attention aux thèmes sclérosants : fleurir la cour de ferme...
- Mettre en place une formation « ma place de la femme dans l'exploitation »

LES FREINS IDENTIFIES

- La disponibilité par rapport aux enfants, aux lieux et horaires de formation, aux coûts de remplacements et de garde
- La stratégie de recrutement des organismes de formation n'est ni adaptée et ni incitative pour les femmes
- La place de la femme dans l'exploitation
- Les thèmes de formations proposés

LA PLACE DE LA FEMME DANS L'EXPLOITATION

- Informer les femmes contributrices de VIVEA : expliquer le droit à la formation dans les journaux agricoles, via la MSA
- Il faut qu'elles aient des projets
- Il faut qu'elles soient impliquées dans la stratégie de l'exploitation
- Mettre en place des « ambassadrices »

ADAPTER LE RECRUTEMENT

- Faire en sorte que les femmes se sentent concernées :
 - Faire les courriers aux noms des femmes et pas au nom de la société ou du mari
 - « Ambassadrices » : des femmes qui pourraient parler aux autres femmes pour leur présenter des formations, leurs expériences
 - Adapter les contenus
- Le groupe est facilitateur : responsabiliser une ou deux demandeuses qui seront chargées elles aussi de recruter des stagiaires.

Pour favoriser l'accès à la formation il est nécessaire d'avoir des moyens humains, techniques et financiers.

Il n'y a rien de plus efficace pour inciter une personne à aller en formation que le contact direct, il faut former des leaders qui vont pouvoir encourager leurs voisines, leurs copines à participer à des groupes, à des formations. Il faut également responsabiliser les demandeurs en les impliquant dans le recrutement.

« Être une femme est ni un avantage, ni un inconvénient, ni une fatalité, c'est un fait, c'est tout. »

Au niveau technique, il faut personnaliser les courriers, identifier les besoins ou les créer pour lancer une dynamique. Il est nécessaire d'adapter les modalités des formations (horaires, lieux, contenus...),

trouver des solutions pour lever les freins liés aux enfants en mettant une nounou à disposition dans une salle à côté de la salle de formation.

Au niveau financier, nous avons obtenu du conseil régional une aide pour les femmes lorsqu'elles vont en formation. Nous avons obtenu une gestion ultra

simple : une liste de thèmes prioritaires a été définie, et seule une attestation de présence est demandée. L'aide est de 110 euros par jour (plafonnée à 3 jours par femmes) et utilisable pour payer une nourrice, un garde malade, un ouvrier... sans justificatifs. L'aide du conseil régional est de 52 000 euros pour 2006, ce qui permet de financer 400 jours de remplacement par an pour la région, et de faire un peu de communication sur le dispositif.

« Commencer par une formation confiance en soi, il n'y a rien de tel pour souder un groupe. »

Pour demain, le projet est de travailler en collaboration avec les femmes du milieu rural (chambre de commerce et chambre des métiers), nos préoccupations sont proches et des projets communs permettraient une synergie.

Catherine Madrias

Membre du comité VIVEA haute vienne
Responsable commission femme FDSEA haute vienne

Les mises en applications rapides...

Le projet de courrier spécifique aux femmes, pour les informer sur leurs droits à la formation, et comportant un questionnaire sur leurs besoins en formations et sur les modalités pratiques qu'elles souhaiteraient, va être présenté à la MSA pour en étudier la faisabilité.

L'élaboration du document serait un travail conjoint CFPPA Fondettes, CDA, VIVEA.

Les personnes participant à cette demi-journée de travail ont décidé de se réunir fin octobre pour faire le point sur les démarches engagées et sur les résultats du questionnaire.

« Chaque organisme doit se poser la question :
Qu'est-ce que je peux faire que je ne faisais pas avant pour développer la formation des femmes ? »

Annick Berthommier

Membre du comité VIVEA d'Indre et Loire